

LSAP



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 novembre 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement et à Monsieur le Ministre de la Santé.

L'exploitant de la centrale nucléaire de Cattenom vient d'acquérir de nouveaux terrains situés dans les alentours de la centrale.

Ceci a amené des représentants politiques de la Sarre, qui redoutent des projets de construction de nouvelles unités de production, à réclamer toute la transparence nécessaire sur les achats de terrains par l'EDF.

- J'aimerais dès lors savoir du Gouvernement s'il a connaissance de ces nouvelles acquisitions portant le total des terrains acquis de 6 ha ?
- Quels sont les projets que poursuit l'EDF avec ces terrains et est-il notamment prévu de construire de nouvelles unités de production assurant la pérennité de la centrale ?

Mars Di Bartolomeo
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le **23 DEC. 2019**



Service central de législation
Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : Question parlementaire n°1489 – Réponse

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire n°1489 tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable,

Carole Dieschbourg

Réponse commune de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, du Ministre de la Santé et du Ministre de l'Energie à la question parlementaire n°1489 du 18 novembre 2019 de l'honorable député Monsieur Mars di Bartolomeo

J'aimerais dès lors savoir du Gouvernement s'il a connaissance de ces nouvelles acquisitions portant le total des terrains acquis de 6 ha ?

La direction de la Centrale nucléaire de Cattenom vient de confirmer aux services du ministère de la Santé qu'EDF, l'opérateur de la centrale nucléaire de Cattenom, est en train de procéder à des acquisitions de terrains autour de son site. Selon EDF, il s'agirait de l'achat de 6 hectares sur un total d'un peu moins d'une vingtaine dont les procédures d'acquisition seraient engagées. La démarche constituerait une sorte de remembrement pour rationaliser les zones de propriété. Toujours selon les informations d'EDF, la surface des terrains, objet des acquisitions, ne permettrait pas la construction d'un nouveau réacteur.

Quels sont les projets que poursuit l'EDF avec ces terrains et est-il notamment prévu de construire de nouvelles unités de production assurant la pérennité de la centrale ?

Le gouvernement français a précisé récemment que la décision de construire des nouveaux réacteurs n'était pas prise et qu'elle ne le serait pas avant 2022 / 2023. Selon EDF, la question d'une implantation sur Cattenom ne serait pas vraiment d'actualité.

EDF affirme par ailleurs de rentrer dans les prochains temps dans une phase de veille plus active pour se porter acquéreur d'un nombre plus important de terrains. Ce serait une démarche d'anticipation d'un besoin foncier pour le moyen et le long terme qui serait un gage de la volonté d'EDF de s'ancrer durablement dans le tissu économique régional et local. Il s'agirait de préparer l'avenir, de faciliter des projets qui pourraient émerger demain sans qu'aucun schéma ne soit à ce jour défini. En matière d'énergie et d'énergies renouvelables, les possibilités seraient multiples. Les ambitions industrielles d'EDF s'inscriront dans le cadre législatif et réglementaire défini par l'Etat, notamment de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

